

Politique de confidentialité — PitBoard Association

Version 1.0 — document en vigueur depuis le 23 juillet 2026.

1. Qui fait quoi

Pour les données d'un club (pilotes, contacts, dons, écritures, justificatifs), **le club est responsable du traitement** : c'est lui qui décide quelles données saisir et pourquoi. **L'éditeur, l'association AU CŒUR DE LA COURSE, agit comme sous-traitant** : il héberge ces données et fait fonctionner l'outil, sans y accéder (article 4 des CGU).

Pour les données du compte club lui-même — identité de l'association, coordonnées du président, abonnement, facturation — **l'éditeur est responsable du traitement**.

2. Les données collectées

Du compte club : nom de l'association, RNA, SIREN/SIRET, adresse, nom et coordonnées du président ou de l'interlocuteur.

Des utilisateurs : prénom, nom, email, rôle et droits dans l'application.

Des pilotes (saisies par le club) : nom, prénom, date de naissance, photo, licence sportive. Une part importante de ces fiches concerne des mineurs — voir la section 6.

Des contacts du carnet (saisies par le club) : identité, coordonnées, montant et nature des dons, reçus fiscaux émis, contrats de sponsoring.

De facturation : gérées par Stripe. L'éditeur ne stocke aucun numéro de carte bancaire ; Stripe transmet le nécessaire pour établir la facture (montant, date, statut du paiement).

3. Pourquoi ces données sont collectées

Fournir le service souscrit, établir les factures, assurer la sécurité du service (empêcher un accès non autorisé), et permettre au club de respecter ses propres obligations légales — notamment l'émission des reçus fiscaux, qui suppose de savoir qui a donné, combien, et quand.

4. Sur quelle base légale

Exécution du contrat : les données nécessaires au fonctionnement de l'abonnement (compte, facturation).

Obligation légale : les données que le club doit conserver pour sa propre comptabilité et sa fiscalité (reçus fiscaux notamment).

Intérêt légitime : la sécurité du service, la prévention d'un usage frauduleux.

Consentement du représentant légal, recueilli par le club lui-même, pour les données d'un pilote mineur — voir la section 6.

5. Qui héberge et qui traite

Sous-traitant	Rôle	Localisation
Supabase	Base de données et fichiers (justificatifs, reçus, logos)	Paris, France (région eu-west-3)
Stripe	Paieement, facturation	Traite les paiements en Europe ; certains flux techniques peuvent transiter hors UE, encadrés par les clauses contractuelles types de Stripe
Cloudflare	Hébergement de la page de l'application	Réseau mondial de diffusion (CDN) ; l'application ne transmet les données qu'au navigateur du client, pas à Cloudflare

Aucune donnée n'est vendue, louée ou transmise à des fins publicitaires.

6. Les pilotes mineurs

De nombreux pilotes suivis dans l'application sont mineurs. Leur fiche peut porter une date de naissance, une photo, une licence sportive.

C'est le club qui saisit ces informations et qui doit, au préalable, avoir l'accord du représentant légal du mineur. L'éditeur n'a pas de lien direct avec les familles et ne peut pas vérifier ce consentement : c'est au club, en tant que responsable du traitement, de le recueillir et de le conserver de son côté.

Ces données servent exclusivement à la gestion sportive du club (suivi de licence, organisation de la saison) et à rien d'autre. Elles sont accessibles uniquement aux personnes du club ayant le droit correspondant (le droit « pilotes »), pas à l'ensemble des membres par défaut.

7. Durée de conservation

Les données d'un club sont conservées pendant toute la durée de l'abonnement, puis **90 jours après une résiliation**, le temps d'un export ou d'une reprise d'abonnement. Passé ce délai, elles sont effacées définitivement, y compris les fichiers (photos, justificatifs, reçus).

Les photos de justificatifs sont une mémoire visuelle, pas la pièce comptable elle-même. La facture ou le ticket original reste chez le club, qui est seul responsable de le conserver pour la durée légale que lui impose sa propre comptabilité. L'effacement à 90 jours d'une photo de justificatif ne fait donc disparaître aucune pièce légalement obligatoire.

Les reçus fiscaux et les déclarations de renonciation sont différents : ce sont des documents que l'application génère elle-même, pas de simples photos — l'application peut en être la seule source. Un club qui souhaite les conserver au-delà de la résiliation doit les télécharger avant l'effacement à 90 jours ; l'export est disponible à tout moment depuis la fiche de chaque contact.

8. Les droits des personnes

Toute personne dont les données figurent dans l'application (membre, pilote ou son représentant légal, contact du carnet) peut demander à y accéder, les faire rectifier, les faire effacer, s'opposer à leur usage, ou en

demander une copie.

Cette demande s'adresse **au club concerné**, qui est responsable des données qu'il a saisies. Pour les données du compte club lui-même (abonnement, facturation), la demande s'adresse à l'éditeur : aucoeurdelacourse2@gmail.com.

9. Sécurité

Chaque club ne voit que ses propres données : la séparation est posée dans la base de données (règles de sécurité au niveau des lignes), pas seulement dans l'application. Les fichiers sensibles (justificatifs, reçus fiscaux, licences) sont stockés dans un espace privé, accessibles seulement par un lien temporaire d'une heure. Les échanges avec l'application passent par une connexion chiffrée (HTTPS).

10. Cookies et traceurs

L'application n'utilise pas de cookie publicitaire ni de traceur tiers. Elle conserve, dans le navigateur, uniquement ce qui est nécessaire à son fonctionnement (session de connexion, préférences d'affichage).

11. Contact

Pour toute question sur cette politique : aucoeurdelacourse2@gmail.com.

12. Engagement de sous-traitance (article 28 du RGPD)

Pour les données que le club saisit dans l'application (pilotes, contacts, dons, écritures, justificatifs), **ce texte, avec les CGU, vaut contrat de sous-traitance entre le club et l'éditeur**, au sens de l'article 28 du RGPD. Aucun document séparé n'est nécessaire : les engagements ci-dessous s'appliquent dès la souscription.

Objet et durée du traitement : héberger les données du club et faire fonctionner l'application, pendant toute la durée de l'abonnement, puis 90 jours après une résiliation (section 7).

Instructions : l'éditeur ne traite ces données que pour exécuter le service, sur instruction du club exprimée par son usage normal de l'application — jamais pour son propre compte (article 4 des CGU).

Confidentialité : les personnes de l'équipe de l'éditeur amenées à intervenir sur l'infrastructure sont tenues à la même confidentialité, et n'ont de toute façon pas d'accès direct aux données métier (article 4 des CGU).

Sécurité : les mesures décrites à la section 9 (séparation par club, stockage privé, chiffrement des échanges) s'appliquent à ce titre.

Sous-traitants ultérieurs : seuls ceux listés à la section 5 (Supabase, Stripe, Cloudflare) sont autorisés. Un changement de sous-traitant ultérieur est annoncé au club avant d'être effectif.

Notification d'incident : en cas de violation de données touchant un club, l'éditeur le prévient dans les meilleurs délais.

Assistance au club : l'éditeur aide le club à répondre aux demandes des personnes concernées (section 8) et à remplir ses propres obligations RGPD, dans la limite de ce que l'application permet.

Fin du contrat : à la résiliation, restitution possible par export et effacement selon les modalités de la section 7.